cerfa N° 46-0405

25 AVR. 2001 — DATE D'ARRIVÉE À L'ADMINISTRATION — ANNÉE — N° DOSSIER: PD 006029 2001 00015

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLIR

ORIGINAL

1. DEMANDEUR

DÉSIGNATION

NOM, PRÉNOM ou DÉNOMINATION — NOM D'USAGE (le cas échéant)

PERSONNE MORALE (Nom du représentant légal ou statutaire): SCI CORAL GASCO SERGIO

ADRESSE (Numéro et voie): 2 rue Lafayette — COMPLÉMENT D'ADRESSE

CODE POSTAL: 0,6,4,0,0 — LOCALITÉ DE DESTINATION: CANNES. — TÉLÉPHONE

2. TERRAIN ET BÂTIMENT

2.1 IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

ADRESSE DU BÂTIMENT (Numéro, voie, lieu-dit, Code postal, commune): rue esprit Vidal. 06400 CANNES.

DATE APPROXIMATIVE DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT:

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU BÂTIMENT (S'il est autre que le demandeur)

2.2 CERTIFICAT D'URBANISME

Un certificat d'urbanisme a-t-il été délivré pour le terrain ? ☐ OUI ☐ NON

DATE DU CERTIFICAT — NUMÉRO DU CERTIFICAT

2.3 CADASTRE

SUPERFICIE TOTALE DE LA OU DES PARCELLES CONSTITUANT LA PROPRIÉTÉ: 7.15 m².

INDIQUER LA OU LES SECTIONS CADASTRALES ET, POUR CHAQUE SECTION, LE(S) NUMÉRO(S) DE LA OU DES PARCELLES: CD 20, 21, 22

3. SURFACE DE PLANCHER DU BÂTIMENT CONCERNÉ

NIVEAUX (1)	(a) SURFACES HORS OEUVRE BRUTES (2)	SURFACES DÉDUITES (b) Combles et sous-sols non aménageables	(c) Toitures terrasses balcons, loggias et surfaces non closes au rez-de-chaussée	(d) Stationnement des véhicules dans la construction	(e) S = (a + b + c)	dont surfaces affectées à l'habitation (e')	et dont surfaces affectées à un autre usage que l'habitation (e'')	(f) Logement des récoltes, des animaux ou matériel agricole, serres de production	(g) SURFACES HORS OEUVRE NETTES (SHON) (SHON = e' × 0,95 + e'') − d
RC	108,90	0	0	78,82	30,08				28,576.
TOTAL AVANT DÉMOLITION	108,90 m²	0 m²	0 m²	78,82 m²	30,08 m²	m²	m²	m²	(SHON) 28,576 m²
TOTAL DES SURFACES A DÉMOLIR	108,90 m²	0 m²	0 m²	78,82 m²	30,08. m²	m²	m²	m²	(SHON) 28,576 m²

SURFACE HORS OEUVRE NETTE DES BÂTIMENTS CONSERVÉS (Sb = Sb1 + Sb2): (Sb) 0 m²

(1) Indiquer les niveaux de la façon suivante : R-1 (1er sous-sol), RC (Rez-de-chaussée), R + 1 (1er étage), etc...
(2) Indiquer pour chaque niveau la totalité de la surface de plancher, calculée à partir du nu extérieur des murs de façades, y compris les toitures - terrasses accessibles, les balcons et les loggias.

4. NATURE ET OCCUPATION DES LOCAUX A DÉMOLIR

☐ Logements
☐ Locaux mixtes (à usage d'habitation et professionnel)

Dans ces cas : remplir le tableau ci-contre

	Statut des logements: Loi du 1-9-1948	Loyer réglementé: ☐ HLM ☐ Crédit Foncier ☐ Conventionné	Secteur libre
Nombre de logements à démolir			
Surface habitable			
Nombre de locataires			
Nombre d'occupants de bonne foi			
Nombre d'occupants sans titre			

☐ Commerce ou artisanat
☐ Entrepôts commerciaux
☐ Bureaux
☐ Locaux industriels
☐ Bâtiments agricoles
☐ Locaux professionnels sans caractère commercial (profession libérale)
☐ Bâtiments supportant une plaque commémorative devant être réinstallée en application de l'article L. 430-1 du Code de l'urbanisme.

☒ Autre → Nature: Hangar avec Garage.

5. MOTIFS DE L'OPÉRATION PROJETÉE

INDIQUER LES MOTIFS POUR LESQUELS LA DÉMOLITION EST ENVISAGÉE (RECONSTRUCTION D'UN AUTRE BÂTIMENT, RESTAURATION DES BÂTIMENTS EXISTANTS, «CURETAGE», MISE EN VALEUR DES SOLS, ETC...).

Reconstruira d'un autre Bâtiment - 13 logements.

Lorsque le permis de démolir tient lieu de l'autorisation prévue à l'article 11 de la loi du 1er septembre 1948, indiquer :

LA SURFACE HABITABLE DU BÂTIMENT A CONSTRUIRE OU A RECONSTRUIRE = m²

LE NOMBRE DE LOGEMENTS :

À remplir par l'administration
NUMÉRO DU DOSSIER DE LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE CORRESPONDANTE

6. ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui précèdent.

Il L'attention du demandeur est appelée sur les dispositions des articles L. 430-9 et L. 480-4 du Code de l'urbanisme relatifs aux sanctions civiles et pénales applicables en cas d'infraction à la législation sur le permis de démolir).

Je m'engage à remplir les obligations de relogement des locataires ou occupants prévues par les articles 11, 13, 13 *bis*, 13 *ter* et 13 *quater* de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 modifiée.

NOM

DATE: 24/4/2001.

SIGNATURE